

Conseil du CPAS du jeudi 23 septembre 2021 à 19h30

Le Président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui aura lieu le jeudi 23 septembre 2021 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor.

Agenda

Séance à huis-clos

Service social

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du bureau permanent.

Séance publique

Questions générales/administratives

2. Fixer jours fériés 2022

Les ponts et jours fériés pour 2022 seront fixés.

Finances

3. Rapport de suivi 2021

Conformément à l'article 263 du décret sur les collectivités locales, un rapport de suivi des six premiers mois de l'exercice est soumis aux deux conseils avant la fin du troisième trimestre. Le Conseil est invité à prendre note de ce rapport..

Séance à huis-clos

Service social

4. Notification bureau permanent

Le conseil prend note du bureau permanent du 24 août 2021 e 7 septembre 2021.

Salutations amicales,

Hilde Broers

Président